

Progrès en matière d'évaluation environnementale (ÉE)

Par Mary Ann Coleman, octobre 2004

Durant ces derniers mois, il s'est passé beaucoup de choses dans le dossier des évaluations environnementales. Le Caucus de la réforme des ÉE et les groupes membres du RENB ont réunis leurs efforts et, avec le soutien de l'avocate environnementale Juli Abouchar, en sont venus à quelques recommandations dynamiques.

Par la suite, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) ont organisé des consultations multipartites le 23 septembre 2004. Un événement intéressant, avec des résultats très prometteurs suite au consensus atteint par les entreprises et les groupes environnementaux dans des domaines surprenants. À la fin de la réunion, le sous-ministre, Hermel Vienneau, s'est engagé à agir rapidement dans les domaines où un consensus avait été atteint et d'organiser d'autres rencontres sur les domaines plus difficiles comme le financement des participants et la préparation des Annexes.

Les domaines de consensus identifiés à la conclusion de la rencontre incluent :

1. L'établissement d'un objectif pour la loi et les règlements;
2. L'établissement de critère d'évaluation y inclut celui de la durabilité;
3. Révision par comité dans le cas de certains projets;
4. Participation du public dans la préparation des annexes;
5. Participation du public au début du processus et qui se poursuit jusqu'au suivi y inclus des réponses du Ministère étayées par des arguments logiques aux questions des citoyens afin d'expliquer les raisons des décisions;
6. Amélioration au processus de suivi;
7. Processus qui tient compte des changements apportés aux projets.

Durant ses remarques préliminaires, il a été souligné que le gouvernement avait déjà récemment apporté un certain nombre de changements à la réglementation afin d'améliorer la transparence et la rationalisation du processus d'évaluation. Ces changements proviendraient d'une consultation du gouvernement auprès des entreprises en 2003. Avec un peu de chance, nous pourrions voir les recommandations des ONGE et les résultats des consultations aussi résulter dans des actions concrètes aussi rapidement.

Une petite remarque pour nos sages : le concept d'évaluation par classe semble populaire. Les groupes environnementaux feraient bien d'étudier cette question avant les prochaines rencontres.

Le Ministère a l'intention de préparer des notes sommaires à propos de ses consultations.

Pour plus de renseignements, lisez les recommandations du Caucus sur la Réforme des ÉE au :
http://www.renb.ca/private/eia/report_sept04_f.pdf